

Vers un BAC+3

# BTS<sub>A</sub> PA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole  
Productions animales

Code RNCP : 15612

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce BTS est une formation diplômante de niveau 5 du Ministère de l'Agriculture permettant à son titulaire d'être capable de :

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde ;
- Communiquer dans une langue étrangère ;
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser ;
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données ;
- Agir individuellement et collectivement à partir d'une analyse de la filière et de son évolution ;
- Proposer les caractéristiques d'un système d'élevage au sein d'un territoire dans une perspective de durabilité ;
- Participer au pilotage de l'exploitation d'élevage ;
- Déterminer des orientations à partir de l'analyse d'un contexte global ;
- Conduire un processus d'élevage dans le respect de la réglementation relative à la santé, la sécurité, au bien-être animal et à la protection de l'environnement ;
- Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle.

Pour les suites de parcours et les débouchés professionnels se référer au site internet.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis.e en formation, le/la candidat.e doit :

- Être âgé.e de moins de 30 ans
- Être titulaire (de préférence) soit :
  - Du Baccalauréat technologique STAV, STPA,
  - Du Baccalauréat général à orientation scientifique
  - Du Baccalauréat Professionnel CGEA

L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait par inscription sur le portail "**Parcoursup**". Un entretien d'orientation est réalisé avec des membres de l'équipe des formateurs/trices en charge des enseignements au cours d'une commission d'admission organisée au CFA. L'entretien a pour but de valider le projet professionnel des candidat.es.

## APPRENTISSAGE



### DURÉE

Formation alternée sur deux ans :

- 20 ou 21 semaines en centre par an soit en moyenne 727.5h/an
- 27 ou 26 semaines en entreprise par an soit en moyenne 927.5h/an
- 5 semaines de congés payés par an

De septembre à juin

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Pratiques sur plateaux techniques

Utilisation des ressources numériques

### COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite pour l'apprenti.e.  
Prise en charge du coût de la formation  
par les opérateurs de compétences.  
+ d'informations sur [cfa.naturapole.fr](http://cfa.naturapole.fr)

CE DIPLÔME EST ÉGALEMENT  
ACCESSIBLE EN VAE  
(NATURAPOLE.FR)

# CONTENU DE LA FORMATION

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme

<b>MATIÈRES GÉNÉRALES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mathématiques appliquées, statistiques</li> <li>• Informatique</li> <li>• Langue vivante (anglais)</li> <li>• Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation</li> <li>• Projet personnel et professionnel</li> <li>• Economie générale et droit du travail</li> <li>• EPS</li> </ul>
<b>MATIÈRES PROFESSIONNELLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités d'élevage et environnement/Economie politique des productions animales</li> <li>• Fonctionnement de l'exploitation agricole</li> <li>• Biologie et chimie liées aux productions animales/statistiques</li> <li>• Technologie générale et comparée des productions animales</li> <li>• MANipulation et intervention sur les animaux</li> <li>• Conduite d'un élevage porcin, bovin (et petits ruminants), équin, productions fourragères</li> </ul>

## ÉVALUATION - VALIDATION

La formation fait l'objet :

- D'un contrôle continu en cours de formation (écrit-oral-pratique-dossier)
- D'un examen terminal comportant 3 épreuves nationales en fin de 2<sup>e</sup> année (écrit-oral sur dossier)

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

## CHIFFRES CLÉS

Taux moyen de réussite à l'examen (2019-2023) : **78%**

Taux d'insertion professionnelle (à 12 mois, sortants 2020) : **100%**

Taux moyen de satisfaction (2019-2023) : **88%**

## RÉMUNÉRATION pour l'apprentissage

Année / Classe \ Âge	15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 <sup>re</sup> année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2 <sup>e</sup> année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

CONTACT secrétariat : Tél. 02 35 56 39 25 - [cfa.yvetot@educagri.fr](mailto:cfa.yvetot@educagri.fr)

📍 Allée du lycée agricole - 76190 Auzebosc